2007-04271/

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Inventaire des lieux de culteLancement de la deuxième phase

Montréal, le 2 avril 2004 – C'est aujourd'hui qu'a eu lieu le lancement de la deuxième phase de l'inventaire national des lieux de culte du Québec, grâce à la collaboration du ministère de la Culture et des Communications, du Fonds Jeunesse Québec et de la Fondation du patrimoine religieux du Québec. Cette deuxième étape permettra très bientôt au ministère et à ses partenaires de bénéficier d'un outil de connaissance unique sur l'ensemble des lieux de culte de toutes traditions religieuses au Québec. L'annonce s'est déroulée en présence de la directrice du Fonds Jeunesse Québec, Mme Catherine Ferembach, le directeur du patrimoine au ministère de la Culture et des Communications, M. Fernand Lévesque, et le directeur de la Fondation du patrimoine religieux, M. Jocelyn Groulx, et des jeunes diplômés en charge du projet.

Une première phase réussie!

La première phase de l'inventaire aura permis de visiter et de répertorier près de 3000 lieux de culte de différentes traditions religieuses, construits avant 1975, afin de compiler des informations historiques et architecturales, et de procéder à un relevé photographique. Sa réalisation a été rendue possible grâce à une aide financière de 845 000 $ versée par le Fonds Jeunesse Québec et à celle de 200 000 $ attribuée par le Ministère à la Fondation du patrimoine religieux pour l'engagement, la rémunération, la formation et les déplacements des 38 jeunes diplômés en architecture, en histoire, en histoire de l'art ou en urbanisme qui sont chargés de l'inventaire. De plus, un somme additionnelle de 270 000 $ a été investie par le Ministère pour l'application et l'acquisition de l'équipement informatique nécessaire au projet.

Une évaluation patrimoniale nécessaire et attendue

Grâce au soutien financier du Fonds Jeunesse Québec (545 000 $) et du ministère de la Culture et des Communications (200 000 $), la Fondation du patrimoine religieux peut maintenant entamer la deuxième phase du vaste inventaire national. Cette étape vise spécifiquement la documentation et l'évaluation de quelque 1700 lieux de culte, édifiés avant 1945, et répertoriés lors de la première phase amorcée il y a un an, en vue d'établir une hiérarchisation régionale et nationale. L'aide financière additionnelle de 200 000 $ porte donc à 400 000 $ la somme accordée par le ministère de la Culture et des Communications pour la réalisation de ce projet.

L'objectif principal du projet est de se donner les connaissances nécessaires pour identifier les édifices religieux et en établir la valeur patrimoniale pour pouvoir faire des choix éclairés en matière de restauration, de mise en valeur et de protection.

Au terme de cet important chantier, la Fondation du patrimoine religieux entend

diffuser l'inventaire des lieux de culte sur son site Web et ainsi le rendre accessible à l'ensemble des citoyens.

Source et renseignements :

Stéphanie Ménard
Conseillère en communication
Ministère de la Culture et des Communications
Tél. : (514) 873-7710

Retour à la liste

Haut de page

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007